

Comité de rédaction :

Association Culture et Loisirs
Place de la Mairie
29430 PLOUNEVEZ-LOCHRIST

Contact :

06.18.43.73.82

Recherches et rédaction :

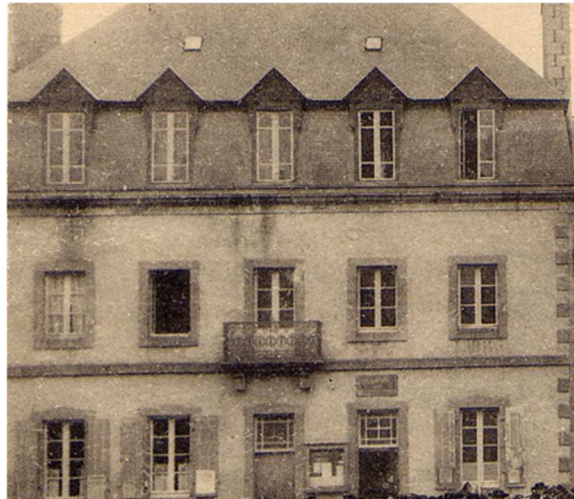
Roger BOSSARD

Sommaire :

- L'évolution des services de la mairie dans les années soixante
- Le manoir de Keraouël (3ème partie)
- Faits divers, faits d'hier
- Toponymie

Patrimoine de Plounévez-Lochrist Glad Gwinevez

L'évolution des services de la mairie dans les années soixante



La mairie était, jusqu'en 1960, ouverte toute la semaine jusqu'au dimanche midi inclus. Cette ouverture du dimanche matin était importante car ce jour-là la quasi-totalité de la population se rendait au bourg pour suivre une des trois messes. C'était souvent le seul jour de la semaine où les administrés, à l'issue de l'office, en profitaient pour faire leurs achats dans les commerces du bourg, ou pour se retrouver dans un des estaminets. Les hommes en profitaient pour se faire raser avant la messe par un barbier de circonstance qui n'était autre, dans les années 40-50,

que Job ar C'hoz (Joseph Le Coz), le garde-champêtre ! L'autre événement important du jour était la proclamation des publications officielles et privées faites du balcon de la mairie.

L'ouverture de la mairie

Une commission paritaire intercommunale réunie à Ouessant le 9 juin 1960 fit des propositions afin de ne plus ouvrir les mairies le dimanche matin, permettant ainsi aux secrétaires de mairie d'avoir un jour de repos hebdomadaire.

Le Conseil Municipal de Plounévez inscrit donc à l'ordre du jour de sa séance du 7 décembre 1960 cette question. Plusieurs communes du secteur, comme Plouescat, Tréfleze, Lanhouarneau, Cléder, Plouider et Plouzévédé avaient déjà pris cette décision. Considérant que ces communes ne connaissaient pas de difficultés particulières depuis la fermeture hebdomadaire de la mairie le dimanche et considérant qu'il était normal que l'agent communal puisse disposer de cette journée sans à avoir à assurer de permanence ou de service, les membres du Conseil Municipal décidèrent, à l'unanimité, qu'à partir du 1^{er} janvier 1961, les bureaux de la mairie seraient fermés au public, tous les dimanches et jours fériés. Une décennie plus tard, suivant l'évolution sociale, le Conseil fixera, lors de sa séance du 21 avril 1972, la fermeture des bureaux municipaux au samedi à 12 heures.

Les publications officielles et privées.

Ces publications dominicales, faites du perron de la mairie, furent maintenues par la délibération du 7 décembre 1960 et durèrent jusqu'en 1967. Cette année-là, le Conseil Municipal, dans sa délibération du 20 janvier et sur proposition du Maire, décida « la suppression pure et simple des publications faites jusqu'à présent à l'issue des trois messes, le dimanche ». L'affichage est maintenu aux endroits habituels : de part et d'autre de la porte d'entrée de la mairie et dans les différents lieux ouverts au public dans l'agglomération (cafés, bars etc.) ainsi qu'au Kernic !

Le Manoir de Keraouël (3^{ème} partie)

La période révolutionnaire

Le décès de Sébastien Le Borgne, en 1677, marque la fin de l'âge d'or pour les Le Borgne, comme pour la Bretagne. Toussaint, son fils, puis Jacques, son petit-fils, poursuivront l'exploitation, mais dans des conditions de plus en plus difficiles. La famille s'appauvrit. Guillaume, le fils de Jacques rentre dans la Marine Royale. L'exploitation est confiée à des métayers. Il meurt en 1764 à Cayenne. Son fils Jacques est né en 1763 sans fortune, à la veille de la Révolution. Les tourments de cette époque viennent bientôt s'ajouter à la misère. Jacques se marie juste avant le début de la Révolution. Sa fille Marie vient au monde en 1791 et est abandonnée par sa mère. En mars 1793, Jacques est condamné à se rendre tous les jours à l'appel à Landerneau. Il confie alors sa fille à une parente, Marie-Anne de Pascau du Plessis. Le 23 mars, Jacques est mené de Landerneau au château de Brest. Il est condamné à mort et conduit à la guillotine. Il ne doit son salut qu'à l'accident de la charrette qui l'emmène vers la mort à la veille du 9 Thermidor (27 juillet 1794), date de la chute de Robespierre et de la fin de la terreur. Il retrouve sa fille et se retire avec elle à Keraouël.



La chapelle de Keraouël, dédiée à Sainte Anne.

Sources : Keraouël, manoir du Léon. Guy Dorsner.

Faits divers, faits d'hier

Le danger des armes à feu

Le 15 janvier 1905 vers 16 heures, Marie Louise Bodilis, 24 ans, fille des défunts Louis Marie Bodilis et Anne Louise Yvonne Vourch, s'amusait en compagnie de jeunes gens chez son beau-frère, Monsieur Guillaume Le Borgne, cultivateur au village de Kerdanet. Voulant probablement arracher un fusil des mains des jeunes gens, elle prit par le canon l'arme que personne ne croyait chargée ; un coup parti qui atteignit Marie Bodilis à la tempe et la tua. Le décès est déclaré le lendemain en mairie de Plounévez-Lochrist auprès de l'officier d'état-civil, le maire Camille de Dieuleveult.

Sources : - AM Plounévez-Lochrist. Décès 1905. - Archives de presse. Ouest Eclair

Toponymie

Kerguelen

Kelenn : Houx, procède du vieux breton colaenn par le moyen breton quelenn et correspond au gallois celyn et à l'irlandais ouilean. Sous sa forme mutée kelenn est aujourd'hui universellement connu grâce au composé Kerguelen ou **Kerguelen** : le village ou le hameau aux houx.

Kerbalanan

Vient du vieux breton nanadl par le moyen breton balazn avec une variante balan, plus connue ici. **Kerbalanan** : le village ou le hameau des genêts. On le trouve aussi sous la forme Kerbalanen.

Sources :

Albert Deshayes. Dictionnaire des noms de lieux bretons. Editions le Chasse-Marée/Ar Men. 1999.

La toponymie celtique. L'origine des noms de lieux en Bretagne - La flore et la faune. Jean-Marie Plonéis. Editions du Félin. 1993.

Les noms de lieux bretons. Toponymie descriptive. Bernard Tanguy. Emgleo Breizh. 2015.